

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUILLET 2017 À 20H30.**

L'an deux mille dix-sept, le dix-sept juillet, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel des séances en session ordinaire. Présidence du Conseil Municipal assurée par Jean-Michel GIROUX, Maire.

Présents : GIROUX Jean-Michel, MUIA Jean-Christophe, NOTTON Annie, FOURNIER Christophe, BADIÉ Aimée, JULLIERON Alain, BARDE Cédric, BOUILLOUX Nathalie, CHEVREL Roseline, CHOURLIN Olivier, GAILLARD Mireille, JOSSERAND Christelle, KNUBEL Claire, MERMET Jacques, ROUQUET Pierre.

Excusés : CASAMASSA Laurianne (pouvoir à A. NOTTON), CHARIERE Céline (pouvoir à C. BARDE), POUPLIER Jean-Noël (pouvoir à JC MUIA), TRAVARD Joël (pouvoir à P. ROUQUET).

Convocation du 10 juillet 2017.

Secrétaire de séance : Mireille GAILLARD

Ouverture de séance.

1 - Objet : Aménagement de la Place Feltin

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des résultats de l'appel d'offres lancé par la Société AINTEGRA pour les travaux d'aménagement de la Place Feltin, estimés par cette dernière à la somme de 167 839 € HT.

Après analyse des offres et notation des deux candidatures reçues, conduites par le Bureau d'Etudes, Monsieur le Maire communique les résultats et propose d'attribuer le marché à l'entreprise la mieux notée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le choix de la Commission pour un montant total de travaux arrêté à la somme de 153 613,50 € HT.

2 - Objet : Approbation des rapports annuels de SUEZ Eau et Assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les rapports annuels 2016 des services Eau et Assainissement présentés par SUEZ.

3 - Objet : Location d'appartements

a) studio avenue de la Résistance

Le Conseil Municipal

APPROUVE, à l'unanimité, le bail établi au profit de Monsieur Amed KONATE, à effet du 1er juillet 2017, qui a déposé un dossier complet.

b) Appartement Rue Verchère (gymnase)

Monsieur le Maire informe l'assemblée du départ de Melle Sidonie PEQUEGNOT du logement communal situé au gymnase. Il fait part de la demande de Monsieur Sébastien LOISEAU pour une reprise dudit logement, à effet au 1er septembre 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal VOTE :

POUR : 17 avec nomination d'un garant

ABSTENTION : 1

CONTRE : 1

- **Objet** : Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité

Le Maire expose que le Syndicat Intercommunal d'Energie et d'E-communication de l'Ain (SIEA) propose un groupement de commandes aux collectivités locales pour mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité. Le Conseil Municipal décide de signer avec le SIEA une convention constitutive du groupement de commande pour l'achat d'électricité pour notre commune.

5 -- **Objet** : Fonds de concours pour les travaux de voirie 2017

Le Maire expose que conformément à la délibération du 21 décembre 2016 du Conseil Communautaire, il est prévu que les communes versent à la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon, un fonds de concours correspondant à 10% des travaux de voirie effectués par elle. Ce fonds de concours correspond à 4350 € pour l'année 2017, pour la Commune de PONCIN. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, autorise le Maire à signer une convention correspondant à ce fonds de concours.

Clôture à 21 h 10.

Le Maire,
JM. GIROUX



Information :

***Marché Africain** : samedi 5 août 2017 sur la Place Xavier Bichat

***Le jeu des 1000 €** à Poncin Jeudi 7 Septembre à 18h30 au Foyer Rural. Sélection sur place des candidats.

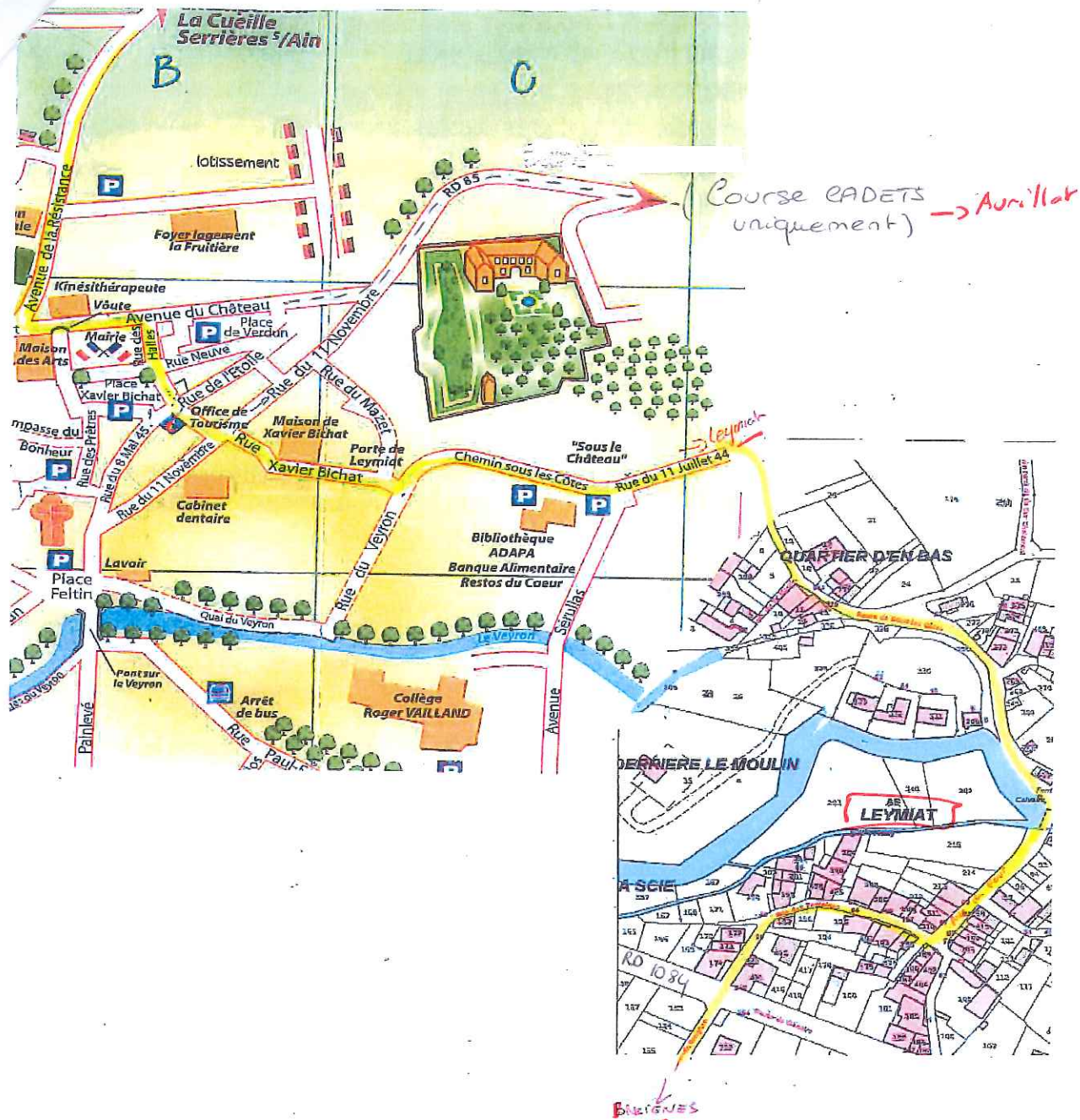
***Passage du Tour de l'Ain le vendredi 11 août 2017**

LAGNIEU \implies OYONNAX

À partir de 10h00 et jusqu'à 16h00, la circulation sera perturbée le temps des passages de la course cycliste et de la caravane sur les voies suivantes :

- Traversée de Breignes.
- Route Rd 63 de Breignes / Leymiat.
- Leymiat : rue des Fontaines, rue du Four, Pont du Veyron et rue de Sous les Côtes.
- Rue du 11 juillet 44.
- Place Yves Mercier.
- Chemin Sous les Côtes.
- Rue Xavier Bichat (Attention !! course à contre sens de la circulation).
- Place Xavier Bichat (ravitaillement).
- Rue des Hall.
- Avenue du Château.
- Avenue de la Résistance.
- Sortie PONCIN - Direction SERRIÈRES SUR AIN par Champeillon.

- AVRILLAT et RD 85 : passage de la Course CADETS depuis St Alban



Début GPM		Cyclos	Cadets	Caravanes	Pros
GPM 3	Côte de BREIGNES (Alt. 372m)	11:25		14:13	15:06
	Intersection D63 / D63 B	11:31		14:18	15:11
D63 B	LEYMIAT	11:35		14:21	15:14
	Intersection D63 B / D1084	11:35		14:22	15:14
	Rue des Fontaines	11:35		14:22	15:14
	Rue du 11 juillet 1944	11:36		14:23	15:15
	PONCIN	11:39		14:25	15:17
	Rue et place Xavier Bichat	11:39		14:25	15:17
	Intersection rue des halles / avenue du Château	11:39		14:25	15:17
D85	AVRILLAT		13:28		
D91	Intersection D91 / D81	11:40	13:29	14:26	15:18
D91	CHAMPEILLON	11:42	13:30	14:27	15:19
D91	MERPUIS	11:52	13:42	14:36	15:27
D91	SERRIÈRES-SUR-AIN	11:56	13:47	14:39	15:31
Début GPM	Intersection D91 / D91 C	11:57	13:48	14:40	15:31
D91 C	Intersection D91 C / D979	11:58	13:49	14:41	15:32
GPM 1	Col du BERTHIAND (Alt. 787m)	12:08	14:01	14:50	15:41

Dans le secteur concerné par le passage de la course, la circulation sera bloquée dans les deux sens durant l'épreuve, par les signaleurs. L'arrêt et le stationnement des véhicules seront interdits dans les rues citées ci-dessus.